



DECLARATION DE PRESSE DE JEAN-LOUIS CHAUZY PRESIDENT DU CESER OCCITANIE

TOULOUSE – CASTRES

APRES LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE, IL FAUT
MAINTENANT LANCER LA REALISATION DE L'AUTOROUTE A69

La DUP signée le 20 juillet 2018 par le Gouvernement « consacre les travaux de création d'une liaison autoroutière à 2x2 voies entre Castres et Verfeil sur une longueur de 51 km, ainsi qu'à leurs voies d'accès direct ». Cet ouvrage s'appellera donc l'autoroute A69.

La mobilisation des collectivités territoriales, des entreprises, des organisations socio-économiques et du CESER Occitanie a permis, avec le soutien de l'Etat, d'aller jusqu'au bout des procédures et des recours qui n'ont souvent comme objectif que de faire échouer le projet.

La réalisation de cet ouvrage permettra d'établir une équité de traitement en Occitanie concernant la qualité des infrastructures par le désenclavement du 4^{ème} bassin d'emploi de la grande région. Ce sera un ballon d'oxygène pour les entreprises qui peinent à recruter.

Il faut maintenant que le Président de la République et le Gouvernement annoncent les arbitrages sur les infrastructures à réaliser dans le cadre de la Loi d'orientation des mobilités.

Nous attendons deux décisions : la réalisation de la LGV Bordeaux-Toulouse avec le modèle financier pensé pour le Grand Paris Express, et la réalisation, au plus vite, de l'autoroute Toulouse Castres !